

Fédération pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique des Alpes de Haute Provence

Reconnue d'utilité publique – Agréée au titre de l'Environnement

Rapport d'activité 2020



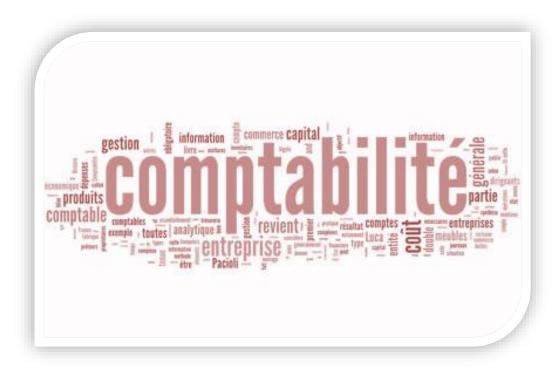


SOMMAIRE

RAPPORT FINANCIER	4
Commission de contrôle	4
Attestation des comptes	4
Détails des comptes bilan actif/passif	4
Détails comptes de résultats	4
BUDGET PREVISIONNEL	14
RAPPORT ADMINISTRATIF	16
1. Vie de la Fédération	17
1.1. Conseils d'Administrations et Commissions :	17
1.2. Permanences du Président	17
1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires	17
2. Manifestations extra-départementales	18
3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs	18
4. Formation de la garderie particulière	19
Campagne de Régulation du Grand Cormoran	20
Effectifs des pêcheurs	23
1. Vente effective de carte de pêche en 2020	24
2. Vente des vignettes du Club Halieutique Interdépartemental	24
3. Récapitulatif de l'Année 2020 des Produits (Timbres - Cotisations - Réciprocités) pour la FDAAPPMA	25
4. récapitulatif des produits vendus par internet	25
4.1. Répartition des commandes par point de vente en 2020	25
4.2. Répartition des produits lors de la saison 2020	26
4.3. Répartition des produits par mois pour l'année 2020	27
4.4. Répartition des produits par tranche d'âge	28
Compte-rendu du Pôle Technique	29
1. Activités liées au poste de chargée d'études et de travaux	30
1.1. Actions réalisées	30
1.2. Action à poursuivre :	32
1.3. Actions en suspens :	33
1.4. Actions annulées :	33
1.5. Actions reportées :	34
2. Activités liées au poste de délégué général	36
2.1. Missions administratives et organisationnelles	36

2.2. Missions de représentation de la Fédération	36
2.3. Missions en liens avec les AAPPMA	37
2.4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat et des collectivités	37
2.5. Missions techniques départementales	37
2.6. Réalisation et organisation de prestations techniques	37
Compte-rendu du Centre Piscicole Départemental	38
Compte-rendu du Pôle Développement du Loisir Pêche	42

RAPPORT FINANCIER Exercice 2020





Commission de contrôle
Attestation des comptes
Détails des comptes bilan actif/passif
Détails comptes de résultats



FEDERATION DES ALPES DE HAUTE PROVENCE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Reconnue d'Utilité Publique Agréée au Titre de l'Environnement

COMMISSION DE CONTROLE

DIGNE LES BAINS 15 juin 2021

En présence de Messieurs :

M. Michel ASTIER

Vérificateur aux comptes

M. René AZZI

Trésorier

VIAL - JAIME Véronique

Comptable

Etaient excusés

M. FRIGGI André

Vérificateur aux comptes

M. NIDERLENDER Claude

Vérificateur aux comptes

La Commission de Contrôle de la Fédération s'est réunie le 15 Juin 2021, à 14 h 30 au siège de la Fédération.

Après examen des comptes, pièces et livres comptables de la Fédération, la Commission de Contrôle certifie conforme la régularité des comptes et donne quitus à MM. Le président et trésorier sur l'exercice civil écoulé.

Levée de la séance 15 heures.

Fait à Digne Les Bains, Le 15 Juin 2021

Michel ASTIER

Vérificateur-aux Comptes



Haute Provence

Frédéric BIEBER

4 boulevard Victor Hugo 04000 DIGNE LES BAINS Tél: 04 92 31 12 80 digne@ansemble.fr

Fédération des Alpes de Haute Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Immeuble Etoile des Alpes Bât B

04000 DIGNE LES BAINS

ATTESTATION

Dans le cadre de ma mission d'examen des comptes annuels de la Fédération des Alpes de Haute Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, pour l'exercice du 1er janvier au 31 décembre 2020 et conformément aux termes de nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par les normes de ma profession.

A l'issue de mes travaux qui ne constituent pas un audit, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la régularité et la sincérité des comptes annuels, ni l'image fidèle donnée par ceux-ci du patrimoine, du résultat et de la situation financière de la Fédération des Alpes de Haute Provence pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique à la fin de l'exercice.

Les comptes annuels ci-joint se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan: 1 312 002,17 euros,

Total des produits : 592 141,94 euros.

Résultat net comptable : 55 077,96 euros.

Fait pour valoir ce que de droit,

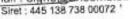
A Digne les bains, le 1er juin 2021.

Frédéric BIEBER

ANSEMBLE HAUTE PROVENCE auditeurs, et experts d'entreprise

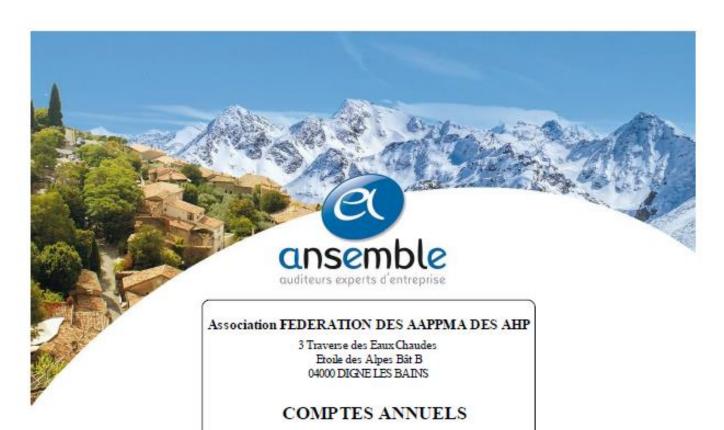
SAB au capital de 100 000 € Bd Victor Hugo - 04000 DIGNE LES BAINS 31.: 04 92 31 12 80 - Fax: 04 92 32 48 36

e-mail: digne@ansemble.fr

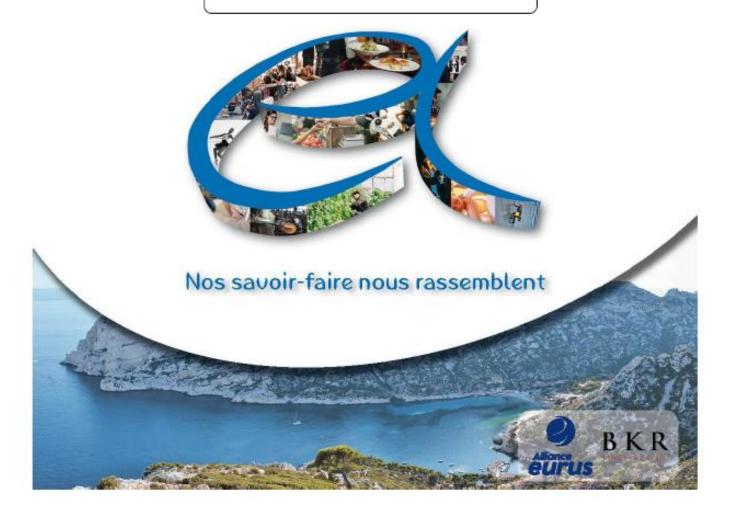




Membre de l'Alliance



Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020



Page :

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	01/01/2019 12 31/12/2019 mois	Variations %
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	163 718,06 12,48	171 691,03 13,87	(7 972,97) -4,64
Concessions brevets et droits similaires	2 129,04 0,16	273,84 0,02	1 855,20 677,48
20500000 LOGICIELS 28050000 AMORTISSEMENT SLOGICIELS	6 214,28 0,47 (4 085,24) -0,31	6 314,61 0,51 (6 040,77) -0,49	(100,33) -1,59 1 955,53 32,37
Terrains	18 248,15 2,39	18 248,15 2,47	
21100200 IMMO TERRAINS ECLOSERIE+AUTRES 21100300 TERRAIN ALLONS	16 723,66 1,27 1 524,49 0,12	16 723,66 1,35 1 524,49 0,12	
Constructions	113 236,80 8,63	125 278,12 20,22	(12 041,32) -9,61
21300100 IMMO CONSTRUCTION SIEGE 21300200 IMMO CONSTRUCTION ECLOSERIE 21350000 AGENCEMENT'S CONSTRUCTION 28130010 AMORTISSEMENT'S CONSTRUCTIONS 28130020 AMOR CONSTRUCTION ECLOSERIE 28135000 AMORT AGENCEMENT CONSTRUCTION	138 000,84 10,52 361 791,13 27,58 139 195,65 10,61 (136 436,12) -10,40 (361 791,12) -27,58 (27 523,58) -2,10	138 000,84 11.15 361 791,13 29,23 139 195,65 11.25 (134 676,12) -10,88 (361 791,12) -29,23 (17 242,26) -1,39	(1 760,00) -1,31 (10 281,32) -59,63
Installations techniques, matériel et outillage	4 618,42 0,35	5 177,47 0,42	(559,05) -10,80
21500200 IMMO MATERIEL OUTILL.ECLOSERIE 21500300 MATERIEL ET OUTILLAGE GARDERIE 21500400 MAT ET OUTILLAGE FEDERATION 28150020 AMOR MATERIEL OUTIL.ECLOSERIE 28150030 AMOR MATERIEL EQUIPE.GARDERIE 28150040 AMORT MAT ET OUT FEDERATION	27 058,05 2,06 26 960,29 2,05 29 195,53 2,23 (27 058,05) -2,06 (26 960,29) -2,05 (24 577,11) -1,87	27 058,05 2.19 26 960,29 2.18 27 765,53 2.24 (27 058,05) -2.19 (26 960,29) -2.18 (22 588,06) -1.83	1 430,00 5.15 (1 989.05) -8.81
Autres immobilisations corporelles	25 328,65 1,93	22 567,45 1,82	2 761,20 12,24
21820000 IMMO MATERIEL DE TRANSPORT 21830000 IMMO MAT BUREAU+INFORMATIQUE 28182000 AMORT MATERIEL TRANSPORT 28183000 AMORT INFORMATIQUE	110 168,05 8,40 21 706,33 1,65 (92 676,55) -7,06 (13 869,18) -1,06	106 990,37 8,65 24 063,18 1.94 (88 376,74) -7.14 (20 109,36) -1.62	3 177,68 2,97 (2 356,85) -9,79 (4 299,81) -4,87 6 240,18 31,93
Autres titres immobilisés	157,00 0.01	146,00 0.02	11,00 7,53
27100000 AUTRES TITRES IMMOBILISES	157,00 0,01	146,00 0.01	11,00 7,53
TOTAL III - Actif Circulant NET	1 148 284,11 87,52	1 065 900,71 86,13	82 383,40 7,73
Matières premières, approvisionnements	11 176,88 0,85	915,85 0,07	10 261,03 N/S
32100000 STOCKS ALIMENTS 32200000 STOCKS OEUFS	1 690,52 0,13 9 486,36 0,72	915,85 0,07	774,67 84,58 9 486,36
En-cours de production de biens		14 098,50 2,24	(14 098,50) -100,00
33000000 STOCK TAC		14 098,50 1.14	(14 098,50) -100,00
Avances & acomptes versés sur commandes 40910000 FOURNISSEURS ACOMPTES VERSES	3 780,83 0,29 3 780,83 0,29	2 069,14 0,17 2 069,14 0,17	1 711,69 82,72 1 711,69 82,72
Autres créances	322 234,30 24,56	281 461,96 22,74	40 772,34 14,49
43110000 MSA 46700000 CARTE PECHE INTERNET 46870000 SUBV ET PDT A RECEVOIR	1 733,00 0,13 320 501,30 24,43	17 060,27 1,38 812,20 0,07 263 589,49 21,30	(17 060,27) -100,00 920,80 113,37 56 911,81 21,59
Disponibilités	798 673,12 60,87	756 072,79 61,09	42 600,33 5,63
51210000 CREDIT AGRICOLE 51220000 COMPTE SUR LIVRET 51230000 COMPTE A TERME 51240000 LIVRET A 53000000 CAISSE	689 806,41 52,58 29 278,45 2,23 79 280,96 6,04 307,30 0,02	116 744,17 9,43 29 251,65 2,36 530 642,28 42,88 78 870,19 6,37 564,50 0,05	573 062,24 490,87 26,80 0,09 (530 642,28) -100,00 410,77 0,52 (257,20) -45,56

Association FEDERATION DES AAPPMA DES AHP

Page: 2

Détail de l' Actif

Etat exprimé en euro s	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	01/01/2019 12 31/12/2019 mois	Variations %
Charges constatées d'avance	12 418,98 0,95	11 282,47 0,91	1 136,51 10,07
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	12 418,98 0,95	11 282,47 0,91	1 136,51 10,07
TOTAL DUBILAN ACTIF	1 312 002,17 100,00	1 237 591,74 100,00	74 410,43 6,01

Association FEDERATION DES AAPPMA DES AHP

Page :

e:

Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	01/01/2019 12 31/12/2019 mois	Variations %
TOTAL I - Total des fonds associatifs	1 216 825,42 92,75	1 166 109,19 94,22	50 716,23 4,35
Total des fonds propres	1 174 668,25 89,53	1 119 590,29 90,47	55 077,96 4 <i>92</i>
Réserves	1 119 590,29 85,33	1 106 247,23 89,39	13 343,06 1,21
10688000 RESERVES FEDERATION	1 119 590,29 85,33	1 106 247,23 89,39	13 343,06 1.21
Excédent ou déficit de l'exercice	55 077,96 4,20	13 343,06 2.08	41 734,90 312,78
Total des autres fonds associatifs	42 157,17 3,22	46 518,90 3,76	(4 361,73) -9,38
Subventions d'investissement	42 157,17 3,21	46 518,90 3,76	(4 361,73) -0,38
13180000 SUB INVEST ACHAT SIEGE	50 000,00 3,81	50 000,00 4.04	
13183000 SUBV ACHAT BATEAU	8 367,00 0,64	8 367,00 0,68	(11 000 00) 100 00
13185000 SUBVENTION INVESTISSEMENT 13900000 SUBVENTION VIREE AU RESULT AT	(16 209,83) -1,24	11 000,00 0,89 (22 848,10) -1,85	(11 000,00) -100,00 6 638,27 29,05
TOTAL III - Total des Provisions			
TOTAL II - Total des fonds reportés et dédiés			
TOTAL IV - Total des dettes	95 176,75 7,25	71 482,55 5,78	23 694,20 33,25
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 597,76 0,88	13 119,28 2,06	(1 521,52) -11,60
040C Collectif fournisseurs créditeurs 40810000 FOURNISSEURS FACT A RECEVOIR	5 450,03 0.42 6 147,73 0.47	9 698,14 0.78 3 421,14 0.28	(4 248,11) -43,80 2 726,59 79,70
Dettes fiscales et sociales	27 867,87 2,12	11 509,61 0,93	16 358,26 142,13
42100000 SALAIRES NET	9 738,42 0,74		9 738,42
43100000 URSSAF	3 915,00 0,30	3 912,00 0,32	3,00 0,08
43110000 MSA 43710000 HUMANIS	8 758,88 0.67 1 021.11 0.08	3 037.24 0.25	8 758,88 (2 016.13) -66,38
43711000 CHORUM/MUTEX	846.31 0,06	143.29 0.01	703,02 490,63
43720000 HARMONIE MUTUELLE	697,76 0,05	697,81 0,06	(0,05) -0,01
43860000 ORGANISMES SOCIAUX A PAYER 44200000 PREL A LA SOURCE	1 153,39 0,09 1 264 00 0,10	1 191,27 0,10 877 00 0,07	(37,88) -3,18 387,00 44,13
44710000 TAXE SUR LES SALAIRES	1 264,00 0.10 473,00 0.04	877,00 0,07 1 651,00 0,13	387,00 44.13 (1 178,00) -71.35
Autres dettes	55 711,12 4,25	46 853,66 3,79	8 857,46 18,90
		43 663.20 3,53	(876,00) -2,01
46710000 TIMBRES RMA A VERSER AGENCE	42 787,20 3,26	45 005,20	(070,00)
46720000 INTERNET - CLUB + URNE	127,00 0.01	22,00	105,00 477,27
	42 707,20	45 005,20	(0,0,00)

Association FEDERATION DES AAPPMA DES AHP

Page:

e: 4

Détail du compte de résultat

Total des produits d'exploitation S68 672,29 186,89 S74 908,77 186,84 C 233,48) -2,84 T 24 327,90 -4,21 T 24,00 -2,22 T 20,1000 C 255100 T AC ET TEF MARCOUX 2 5 689,00 -4,41 2 4 327,00 -4,21 T 24,00 -2,22 T 24,00 -4,21 T 24,00 -2,22 T 25,000 -4,21 T 24,00		Etat exprimé en euros	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	01/01/2019 12 31/12/2019 mois	Variations %
Prestations de services 24 293,00 4.27 17 704,55 2.81 6 588,45 27.21 70600000 PRESTATIONS PECHES SAUVETAGES 22 2016,00 2.87 11 704,55 2.81 6 588,45 27.21 70600000 PRESTATIONS PECHES SAUVETAGES 22 016,00 2.87 11 613,75 2.07 10 400,22 89.27 706100000 PRESTATIONS PECHES SAUVETAGES 22 016,00 2.87 13 600,00 6.87 (383,50) - 27.24 (383,50)	Total des prod	uits d'exploitation	568 672,29 100,00	574 905,77 100,00	(6 233,48) -1,08
Prestations de services 24 293,00 4.27 17704,55 2.41 6 588,45 27.21 706,00000 PEST ATIONS PECHES SAUVET AGES 22 016,00 3.87 11 613,75 2.40 23 00,00 6.44 13.20 6.77 (23 00,00) 4.0000 706,00000 ACM TOTAL PECHE 30,00 6.41 413.20 6.67 (23 00,00) 4.0000 706,00000 ACM TOTAL PECHE 30,00 6.41 413.20 6.67 (23 00,00) 4.0000 706,00000 ACM TOTAL PECHE 20 12,00 6.40 3 377,30 6.59 413.20 6.67 (23 00,00) 4.41 20 00,00 6.41 (23 00,00) 4.0000 706,00000 RECETTES ACCESSORES 22 13,00 6.01 3 377,30 6.59 413.20 6.57 (114,30) 44.47 34,00 6.01 3 377,30 6.59 413.20 6.57 (114,30) 44.47 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 417,000 41.57 (14,00) 4.01 41.57 (14,00) 4.01 41.57 (14,00) 4.01 41.57 (14,00) 4.01 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 41.57 (14,00) 4.01 41.57 4	Ventes de ma	rchandises, de produits fabriqués	25 069,00 4,41	24 327,00 4,23	742,00 3,05
Totol0000	70210000	CESSION TAC ET TRF MARCOUX	25 069,00 4,41	24 327,00 4,23	742,00 ^{3,05}
Total	Prestations de	e services	24 293,00 4,27	17 704,55 3,08	6 588,45 37,21
Total Tota			22 016,00 3,87		20 .02,23
Total			30.00 0,01	2 300,00	
Production stockée (14 098,50) -2.41	70620000	CARNETS FANIONS PECHE TRAINE	2 213,00 0,39	,	(1 164,30) -34,47
Timestand Time	70810000	RECETTES ACCESSOIRES	34,00 0,01		34,00
Subvention: d'exploitation 381 006,36 67.86 380 283,67 64.32 722,69 6.35 741/70000 CONTRIBUTION FNDF CONTINUITE 27 057,84 4.76 27 057,84 4.76 27 057,84 4.77 741/71000 COMP PISCICOLES MICRO CENTRALE 13 234,11 2.32 13 233,78 2.20 0,33 741/70000 SUBV. CONSEIL REGIONAL - FNDF 47 641,10 2.32 13 233,78 2.20 12 703,00 38.61 741/70000 SUBV. ACENCE DE LEAU 45 600,00 6.02 32 897,00 3.72 12 703,00 38.61 741/70000 CLUB RIOURNE ET DIVERS FEDE 115 470,00 6.02 32 897,00 3.72 12 703,00 38.61 741/70000 AIDE A L'EMPLOI 132 000,00 23.21 132 500,00 23.65 (500,00) 4.35 741/70000 AIDE A L'EMPLOI 132 000,00 0.32 10 200,00 0.32 10 200,00 0.35 (500,00) 4.35 75810000 DOMMAGES ET INTERET SUR PV 10 50,00 0.48 10 20,00 0.48 30,00 2.24 30,00 2.25 30,	Production st	ockée	(14 098,50) -2,48	2 650,50 0,46	
74170000 CONTRIBUTION FNDF CONTINUITE 27 057,84 4.76 27 057,84 4.77 74171000 COMP PISCICOLES MICRO CENTRALE 13 234,11 2.23 13 233,78 2.30 0,33 1740000 SUBV. CONSULE REGIONAL FNDP 47 641,50 6.28 61 717,34 1.074 (14 075,84) -22.81 74210000 SUBV. ACENCE DE LEAU 45 600,00 6.21 32 297,00 5.72 12 703,00 38.61 74210000 CLUB RISTOURNE ET DIVERS FEDE 115 472,91 20.31 112 297,71 1.863 25 55,00 2.30 74220000 AIDE A L'EMPLOI 132 000,00 23.21 132 500,00 23.65 (500,00) 6.28 75510000 DOMMAGES ET INTERET S SUR PV 1050,00 6.18 1020,00 6.18 30,00 2.24 1050,00 0.88 1020,00 6.18 30,00 2.24 140 60,80 25.66 25 78,10 1.79 75500000 COTISATIONS FEDERALES 146 638,90 25.79 144 606,80 25.66 25 78,10 1.79 75500000 COTISATIONS FEDERALES 146 538,90 25.79 144 606,80 25.66 25 78,10 1.79 75500000 PRODUITS DIVERS 1559,78 6.27 501,45 6.69 1058,33 211.65 75500000 PRODUITS DIVERS 1559,78 6.27 501,45 6.69 1058,33 211.65 75500000 PRODUITS DIVERS 1559,78 6.27 501,45 6.69 1058,33 211.65 75100000 TRANSFERT DE CHARGES 2941,25 6.22 3501,97 6.61 (560,72) -1661 (560,72)	71300000	VARIATION STOCK TAC	(14 098,50) -2,48	2 650,50 0,46	(16 749,00) -631,92
14171000	Subventions	d'exploitation	381 006,36 67,00	380 283,67 66,15	722,69 0,19
147,00000 SUBV CONSEIL REGIONAL - PNPF 47,641,50 8.38 61,717,34 10.74 10.70 17,120 1			27 037,04	27 037,01	
17401000 SUBV AGENCE DE L'EAU				25 255,70	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Dons	74201000	SUBV. AGENCE DE L'EAU	45 600,00 8,02	32 897,00 5.72	12 703,00 38,61
Dons			112 112,51		2 333,20
T\$\$10000 DOMMAGESET INTERETS SUR.PV 1 050,00 0.18 1 020,00 0.18 30,00 2.94			,		
Cotisations		DOMMAGES ET INTERETS SUR PV	,	, ,,,,	50,00
Total des charges d'exploitation Total des charges 146 638,90 25,79 144 060,80 25,86 2578,10 1,79	Cotisations		, , , ,		
Autres produits de gestion courante 1 559,78		COTISATIONS FEDERALES	*	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	
T5800000 PRODUITS DIVERS 1559,78 0.27 501,45 0.09 1058,33 211,03	Autres produi	its de gestion courante			
Total des charges d'exploitation S35 636,61 84,19 S83 688,62 102,53 (48 052,01) -2,23	1	-	*	,	
Total des charges d'exploitation S35 636,61 84,19 S83 688,62 102,53 (48 052,01) -2,23	Reprises sur a	amts, dép, provet transferts de charges	3 153,75 0,55	4 357,80 0,76	(1 204,05) -27,63
Total des charges d'exploitation \$35 636,61 94,19 \$83 688,62 101,52 \$10 352,32 82,48			2 941,25 0,52	3 501,97 0,61	
Achats 42 581,89 7,49 35 255,61 6,23 7 326,28 20,78 60211000 ACHATS OEUFS ECLOSERIE 22 904,29 4,03 12 551,91 2,18 10 352,38 82,48 10 352,38 82,48 60212000 ALEVINAGE GESTION SUBV. MC+RH 10 828,46 1,90 8 725,72 1,52 2 102,74 24,10 60214000 NOURRITURE POUR CHEPTEL 6 240,60 1,10 11 127,09 1,94 (4 886,49) -43,92 60216000 ACHAT ET LOCATION OXYGENE 2 608,54 0,46 2 2850,89 0,50 (242,35) -8,50 11 127,09 1,94 (4 886,49) -43,92 (242,35) -8,50 Variation de stock (10 261,03) -1,66 (295,89) -0,65 (295,89) -0,65 (242,35) -8,50 (9 965,14) N/2 (295,89) -0,65 (242,35) -8,50 Collow Variation STOCKS ALIMENTS (774,67) -0,14 (60322000 VARIATION STOCKS OEUFS (9 486,36) -1,67 (9 486,36) -1,67 175 406,83 30,51 (9 486,36) (9 486,36) Autres achats et charges externes 146 135,56 35,70 (9 486,36) -1,67 175 406,83 30,51 (29 271,27) -16,69 (25 10,67) -34,63 (25 10,67	79110000	TRANSFERT DE CHARGES IJ	212,50 0,04	855,83 ^{0,15}	(643,33) -75,17
60211000 ACHATS OEUFS ECLOSERIE 22 904,29 4,03	Total des char	ges d'exploitation	535 636,61 94,19	583 688,62 101,53	(48 052,01) -8,23
60212000 ALEVINAGE GESTION SUBV. MC+RH 60214000 NOURRITURE POUR CHEPTEL 6 240,60 1,10 60216000 ACHAT ET LOCATION OXYGENE 2 608,54 0,46 Variation de stock (10 261,03) -1,80 60321000 VARIATION STOCKS ALIMENTS 60322000 VARIATION STOCKS OEUFS (9 486,36) -1,67 Autres achats et charges externes 146 135,56 25,70 60610000 ELECTRICITE EAU GAZ 60614000 ESSENCE CARBURANT 4 879,81 0,86 60630000 PETITES FOURNITURES 60630000 PETITES FOURNITURES 4 554,93 0,80 60630000 FOURNITURES PECHES 1 051,85 0,18 60640000 FOURNITURES PECHES 1 051,85 0,18 60640000 EQUIPEMENT PERSONNEL 60640000 EQUIPEMENT PERSONNEL 60640000 EQUIPEMENT PERSONNEL 60640000 EQUIPEMENT PERSONNEL 60640000 SOUS TRAIT ANCE 60640000 LOCATIONS DROITS DE PECHE 606130000 LOCATIONS DROITS DE PECHE 606130000 LOCATIONS DROITS DE PECHE 606130000 LOCATIONS TANDARD TELEPHONIQU 1 275,12 0,22 1 275,12 0,22 1 2102,74 24,10 11 127,09 1,92 2 1002,74 24,10 11 127,09 1,94 11 127,09 1,94 (4 886,49) -43,92 (2 102,74 24,10 11 127,09 1,94 (4 886,49) -43,92 (2 102,74 24,10 11 127,09 1,94 (4 886,49) -43,92 (2 2850,89 0,50 (295,89) -0,05 (478,78) -161,81 (9 486,36) 175 406,83 30,51 (29 271,27) -16,69 (29 5,89) -0,05 (478,78) -161,81 (9 486,36) 175 406,83 30,51 (29 271,27) -16,69 (29 5,89) -0,05 (478,78) -161,81 (9 486,36) 175 406,83 30,51 (29 271,27) -16,69 (29 5,89) -0,05 (478,78) -161,81 (9 486,36) 175 406,83 30,51 (29 271,27) -16,69 (29 5,89) -0,05 (478,78) -161,81 (9 486,36) 175 406,83 30,51 (29 271,27) -16,69 (29 5,89) -0,05 (478,78) -161,81 (9 486,36) 175 406,83 30,51 (29 271,27) -16,69 (29 5,89) -0,05 (478,78) -161,81 (9 486,36) 175 406,83 30,51 (29 271,27) -16,69 (29 5,89) -0,05 (478,78) -161,81 (29 5,89) -0,05 (478,78) -161,81 (29 5,89) -0,05 (29 5,89) -0	Achats		42 581,89 7,49	35 255,61 6,13	7 326,28 20,78
60214000 NOURRITURE POUR CHEPTEL 6 240,60 1.10 11 127,09 1.94 (4 886,49) -43,92 (242,35) -8,50			22 30 1,23		
Variation de stock (10 261,03) -1,80 (295,89) -0,05 (242,35) -8,30			10 020,10	0 725,72	2 102,74 24,10
60321000 VARIATION STOCKS ALIMENTS (774,67) -0.14 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) -1.67 (9 486,36) (9 486			0 2 10,00	11 127,03	
Column C	Variation de	stock	(10 261,03) -2,80	(295,89) -0,05	(9 965,14) N/S
Autres achats et charges externes 146 135,56 25,70 60610000 ELECTRICITE EAU GAZ 4 496,16 0,79 60614000 ESSENCE CARBURANT 4 879,81 0,86 60630000 PETITES FOURNITURES 60631000 FOURNITURES 4 554,93 0,80 3 576,38 0,62 60631000 FOURNITURES DECHES 1 051,85 0,18 2 523,30 0,44 (1 471,45) -58,31 (6064000) FOURNITURES BUREAU PETIT EQUIP 4 337,88 0,76 7 776,61 1,35 (3 438,73) -44,22 (6064200) EQUIPEMENT PERSONNEL 4 379,18 0,77 1 160,00 0,20 3 219,18 277,52 (6110000) SOUS TRAITANCE 15 822,00 2,78 17 654,20 3,07 (1 832,20) -10,38 (6131000) LOCATIONS DROITS DE PECHE 5 814,67 1,02 6 914,91 1,20 (1 100,24) -15,91 (6131000) LOCATION STANDARD TELEPHONIQU 1 275,12 0,22			(///,0//	(295,89) -0.05	
60610000 ELECTRICITE EAU GAZ 4496,16 0.79 1.713,16 0.30 2.783,00 162.45 60614000 ESSENCE CARBURANT 4.879,81 0.86 7.397,48 1.29 (2.517,67) -34.93 60630000 PETITES FOURNITURES 4.554,93 0.80 3.576,38 0.62 978,55 27.36 60631000 FOURNITURES PECHES 1.051,85 0.18 2.523,30 0.44 (1.471,45) -58.31 60640000 FOURNITURES BUREAU PETIT EQUIP 4.337,88 0.76 7.776,61 1.35 (3.438,73) -44.22 60642000 EQUIPEMENT PERSONNEL 4.379,18 0.77 1.160,00 0.20 3.219,18 277.52 61100000 SOUS TRAITANCE 15.822,00 2.78 17.654,20 3.07 (1.832,20) -10.38 61300000 LOCATIONS DROITS DE PECHE 5.814,67 1.02 6.914,91 1.20 (1.100,24) -15.91 61310000 LOCATION STANDARD TELEPHONIQU 1.275,12 0.22	60322000	VARIATION STOCKS OEUFS	(9 486,36) -1,67		
60614000 ESSENCE CARBURANT 4 879,81 0.86 7 397,48 1.29 (2 517,67) -34,03 60630000 PETITES FOURNITURES 4 554,93 0.80 3 576,38 0.62 978,55 27,36 60631000 FOURNITURES PECHES 1 051,85 0.18 2 523,30 0.44 (1 471,45) -58,31 60640000 FOURNITURES BUREAU PETIT EQUIP 4 337,88 0.76 7 776,61 1.35 (3 438,73) -44,22 60642000 EQUIPEMENT PERSONNEL 4 379,18 0.77 1 160,00 0.20 3 219,18 277,52 61100000 SOUS TRAITANCE 15 822,00 2.78 17 654,20 3.07 (1 832,20) -10,38 61300000 LOCATIONS DROITS DE PECHE 5 814,67 1.02 6 914,91 1.20 (1 100,24) -15,91 61310000 LOCATION STANDARD TELEPHONIQU 1 275,12 0.22 1 275,12 0.22 1 275,12 0.22	Autres achats	s et charges externes	146 135,56 25,70	175 406,83 30,51	1 1
60630000 PETITES FOURNITURES 4 554,93			,	2 / 22,20	2 783,00 162,45
60631000 FOURNITURES PECHES 1 051,85 0,18 0640000 2 523,30 0,44 077,661 1,35 0640000 (1 471,45) -58,31 0640000 (1 471,45) -58,31 077,776,61 1,35 077,776,776,776,776,776,776,776,776,776,			1075,01	. 22.1,10	978.55 27.36
60642000 EQUIPEMENT PERSONNEL 4 379,18 0,77 1 160,00 0,20 3 219,18 277,52 61100000 SOUS TRAITANCE 15 822,00 2,78 17 654,20 3,07 (1 832,20) -10,38 61300000 LOCATIONS DROITS DE PECHE 5 814,67 1,02 6 914,91 1,20 (1 100,24) -15,91 61310000 LOCATION ST ANDARD TELEPHONIQU 1 275,12 0,22 1 275,12 0,22			1 051,85 0,18	2 523,30 0.44	(1 471,45) -58,31
61100000 SOUS TRAITANCE 15 822,00 2,78 17 654,20 3,07 (1 832,20) -10,38 61300000 LOCATIONS DROITS DE PECHE 5 814,67 1,02 6 914,91 1,20 (1 100,24) -15,91 61310000 LOCATION STANDARD TELEPHONIQU 1 275,12 0,22 1 275,12 0,22				7 776 61 135	(3.438.73) -44.22
61300000 LOCATIONS DROITS DE PECHE 5 814,67 1.02 6 914,91 1.20 (1 100,24) -15,91 61310000 LOCATION STANDARD TELEPHONIQU 1 275,12 0.22 1 275,12 0.22	60640000		1337,00	, ,,,,,,,	2 210 10 277 52
	60640000 60642000	EQUIPEMENT PERSONNEL	4 379,18 0,77	1 160,00 0,20	3 219,18 277,52 (1 832,20) -10,38
	60640000 60642000 61100000 61300000	EQUIPEMENT PERSONNEL SOUS TRAITANCE LOCATIONS DROITS DE PECHE	4 379,18 0,77 15 822,00 2,78 5 814,67 1,02	1 160,00 0,20 17 654,20 3,07 6 914,91 1,20	3 219,18 277,52 (1 832,20) -10,38

Association FEDERATION DES AAPPMA DES AHP

Page :

5

Détail du compte de résultat

	Pro marini managari		12		12	**
	Etat exprimé en euros	31/12/2020	mois	31/12/2019	mois	Variations %
61350000	LOCATIONS MOBILIERES	3 968,61	0,70	4 976,87	0,87	(1 008,26) -20,2
61400000 61520000	CHARGES LOCATIVES COPROPRIETE ENTRETIEN BATIMENTS & TERRAINS	5 106,77	0,90	6 969,94	0.31	(1 863,17) -26.7 (755,42) -42.4
61550000	ENTRETIEN VEHICULES	1 024,10 5 306.07	0,10	1 779,52 5 689,69	0,99	(383.62) -6.7
61552000	ENTRETIEN MAT INFORMATIQUES	3 300,07		556.80	0,10	(556,80) -100,0
61558000	ENTRETIEN DIVERS MATERIELS	1 289,33	0,23	1 069,62	0,19	219,71 20.5
61580000	MAINTENANCE	587,35	0,10	172,80	0,03	414,55 239,9
61600000	ASSURANCES	9 910,53	1,74	10 694,46	1,86	(783,93) -7,3
61810000 61840000	DOCUMENTATION GENE. ABONNEMEN FORMATIONS	1 909,50 4 146.80	0,34	608,90 2 200.00	0,11	1 300,60 213,6 1 946,80 88,4
62200000	INTERMEDIAIRES & HONORAIRES	18 218.88	3,20	17 636.64	3,07	582.24 3,3
62210000	FRAIS DE JUSTICE	480,00	0,08	4 800,00	0,83	(4 320,00) -90,0
62280000	HONORAIRES DIVERS - LABO + VET O	998,57	0,18	3 633,55	0,63	(2 634,98) -72,5
62282000	FRAISETUDES	11 878,80	2,09	15 095,00	2,63	(3 216,20) -21,3
62300000	IMPRESSION PUBLICITE INFORMA. GUIDE DES PECHEURS	2 555,00	0,45	5 011,20	0,87	(2 456,20) -49,0
62321000 62330000	FOIRES ET EXPOSITIONS	6 722,80	1,18	4 962,00 1 573,20	0,86	1 760,80 35.4 (1 573,20) -100,0
62510000	FRAIS DEPLACEMENT DU PERSONNEL	3 627.19	0,64	6 128,43	1,07	(2 501,24) -40,8
62540000	FRAIS REUNIONS	6 413,86	1,13	15 062,38	2,62	(8 648,52) -57,4
62560000	FRAIS REGULATION CORMORANS	1 591,85	0,28	1 421,40	0,25	170,45 11.9
62581000	FRAIS TOUR DE FRANCE			1 298,55	0,23	(1 298,55) -100,0
62600000	TELEPHONE + INTERNET + PORTABLE	6 560,30	1,15 0,41	6 312,49	0,58	247,81 3,9
62630000 62640000	AFFRANCHISSEMENTS RBST TELEPHONE ET MOBICARTE	2 327,72 562.62	0.10	3 314,25 409,19	0,07	(986,53) -29,7 153,43 37,5
62750000	FRAIS DE TENUE DE COMPTES	602.21	0,11	724.82	0,13	(122,61) -169
62800000	DONSPOURBOIRESETC	400,00	0,07	,		400,00
62810000	COTISATIONS ORGANISMES DIVERS	3 235,10	0,57	3 313,97	0,58	(78,87) -2.3
Impôts, taxes,	versements assimilés	7 998,00	1,41	8 254,00	1,44	(256,00) -3,2
63500000	IMPOTS LOCAUX SIEGE	7 998,00	1,41	8 038,00	1,40	(40,00) -0.5
63540000	DROIT'S ENREGISTREMENT'S			216,00	0,04	(216,00) -100,0
1	ı du personnel	211 460,81	- 1	218 923,30	- 1	(7 462,49) -3,4
64110000	SALAIRES BRUTS	209 702,06	36,88	216 595,90	37,68	(6 893,84) -3,1
64130000 64140000	INDEMNITES JOURNALIERES PRIMES ST AGIAIRE	1 049,95	0,18	884,04 2 625.00	0,15	165,91 18.7 (2 625,00) -100,0
64150000	AVANT AGES NATURE	(1 181.64)	-0,21	(1 181,64)	-0,21	(2 023,00)
64160000	INDEMNITES NON SOUMISES	1 890,44	0,33	(* 101,0 1)		1 890,44
Charges socia	les	61 138,96	10,75	61 497,47	10,70	(358,51) -0,5
64510000	URSSAF	26 233,58	4,61	28 083,89	4,88	(1 850,31) -6.5
64520000	MSA	10 411,22	1,83	11 455,24	1,99	(1 044,02) -9,1
64530000	MUTUELLE RETRAITE	10 409,72	1,83 2,05	8 373,72	1,46	2 036,00 24,3
64540000 64550000	MEDECINE DU TRAVAIL AISMT	11 651,56 806,40	0,14	9 953,95 788,40	0,14	1 697,61 17,0 18,00 2,2
64560000	TAXE SUR LES SALAIRES	473.09		1 651,00		(1 177,91) -71,3
64580000	COT AUTRES ORGANISME SOCIAUX	1 153,39		1 191,27		(37,88) -3,1
Subventions a	ccordées par l'association	50 000,00	8,79	50 000,00	8,70	
65750000	PREST. ANNUELLE CLUB RIST OURNE	50 000,00	8,79	50 000,00	8,70	
Dotations aux	amortissements et aux dépréciations	21 392,21	3,76	25 408,63	4,42	(4 016,42) -15,8
68111000	DAP IMMO INCORP	552,48	0,10	151,20	0,03	401,28 265,4
68112000	DAP	20 839,73	3,66	25 257,43	4,39	(4 417,70) -17,4
Autres charge	s	5 190,21	0,91	9 238,67	1,61	(4 048,46) -43,8
65800000	CHARGES DIVERSES	1 840,21	0,32	1 992,67	0,35	(152,46) -7,6
65810000	DOTATION GPP	1 100,00	0,19	1 200,00	0,21	(100,00) -8,3
65820000	DOTATIONS AAPPMA DLP		0.40	3 996,00		(3 996,00) -100,0
65830000	AAPPMA MISE EN PLACE GD COMPTE	2 250,00	0,40	2 050,00	0,36	200,00 9,7

Association FEDERATION DES AAPPMA DES AHP

Page:

Détail du compte de résultat

Etat exprimé en euros	01/01/2020 12 31/12/2020 mois	01/01/2019 12 31/12/2019 mois	Variations %
RESULTAT COURANT NON FINANCIER	33 035,68 5,81	(8 782,85) -1,53	41 818,53 476,14
RESULTAT FINANCIER	16 367,92 2,88	13 125,76 2,28	3 242,16 24,70
Intérêts et produits financiers 76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	16 367,92 2,88 16 367,92 2,88	13 125,76 2,28 13 125,76 2,28	3 242,16 24,70 3 242,16 24,70
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	49 403,60 8,69	4 342,91 0,76	45 060,69 N/S
Produits exceptionnels 77200000 PRODUITS/EXERCICE ANTERIEUR 77700000 QUOTE PART SUBV VIREE RESULTAT	7 101,73 1,25 2 740,00 0,48 4 361,73 0,77	13 354,85 2,32 3 500,00 0.61 9 854,85 1.71	(6 253,12) -46,82 (760,00) -21,71 (5 493,12) -55,74
Charges exceptionnelles 67200000 CHARGES/EXERCICES ANT ERIEURS	1 427,37 0,25 1 427,37 0,25	4 354,70 0,76 4 354,70 0.76	(2 927,33) -67,22 (2 927,33) -67,22
Résultat exceptionnel	5 674,36 1,00	9 000,15 1,57	(3 325,79) -36,95
TOTAL DES PRODUITS	592 141,94 104,13	601 386,38 104,61	(9 244,44) -1,54
TOTAL DES CHARGES	537 063,98 94,44	588 043,32 102,29	(50 979,34) -8,67
Excédent ou déficit de l'exercice	55 077,96 9,69	13 343,06 2,32	41 734,90 312,78
Contributions volontaires en nature			
Charges des contributions volontaires en nature			

BUDGET PREVISIONNEL 2021

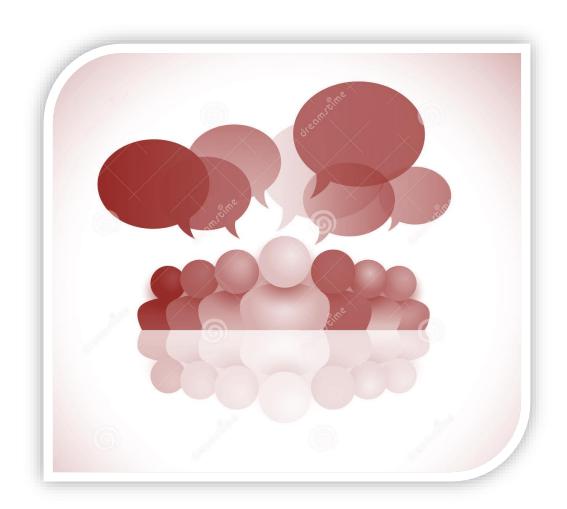






Numéro	Intitulé	Réalisé 2020	Prévisions 2021
602	Achats matières premières	32 321	29 700
606/628	Autres charges externes	146 136	201 915
635	Impôts locaux	7 998	8 000
641/645	Salaires et charges	272 600	256 600
650/675	Autres charges	56 618	58 000
681	Dotations aux amortissements	21 392	21 100
	Total charges	537 064	575 315
702	Ventes truites	25 069	0
706/708	Prestations de services	24 293	24 100
713	Variation stocks truites	-14 099	0
741/742	Subventions d'exploitation	381 006	389 600
756	Cotisations fédérales	146 639	146 000
750/791	Autres produits	29 233	23 170
	Total produits	592 142	582 870
	Résultat	55 078	7 555

RAPPORT ADMINISTRATIF Exercice 2020





1. Vie de la Fédération

1.1. Conseils d'Administrations et Commissions :

La situation sanitaire n'a pas permis de tenir des réunions régulières notamment en présentiel. Dans certains cas le principe de la visioconférence a été utilisée.

1.2. Permanences du Président

Compte tenu de la situation sanitaire le Président n'a pas pu tenir les permanences habituelles. Le télétravail et la visioconférence lui ont permis de rester connecter en permanence avec les services de la Fédération.

1.3. Réunions avec les Administrations et partenaires

La Fédération dans le cadre de ses missions participe en temps normal à de nombreuses réunions au sein des diverses instances et commissions au niveau départemental :

- CODERST
- Comité Natura 2000
- Commission de la nature, des paysages et des sites
- Commission des Carrières
- Comité de suivi du grand cormoran.
- Comité de rivières

Ainsi que diverses réunions ponctuelles.

La Fédération est également représentée :

A la Commission Interdépartementale des Grands Lacs de retenue, (Serre-Ponçon – Castillon- St Croix) ainsi qu'à la Commission Interdépartementale des lacs du Verdon. Elle est également présente au sein des Commissions Locales de l'Eau (CLE) Verdon et Calavon, ainsi qu'à certaines réunions des parcs nationaux et régionaux (Mercantour – Verdon- Lubéron).

La Fédération est également impliquée dans les syndicats de rivière.

La collaboration du personnel de la Fédération est également requise afin de représenter celle-ci dans certains organismes, notamment pour le suivi administratif.

18

Le Président, représente la Fédération dans plusieurs organismes, ainsi que les Fédération du Bassin Rhône

Méditerranée au sein du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau RMC et en tant que membre du Comité de

Bassin Rhône Méditerranée.

Il participe es-qualité aux diverses réunions relatives à l'organisation et la gestion de la pêche associative Française en

tant que:

Président de la FNPF (Fédération Nationale pour la Pêche en France et la Protection du Milieu Aquatique) ;

Vice-Président du Comité National de l'Eau (CNE);

Administrateur de l'OFB

Président du Comité Permanent de la Pêche en eau douce ;

Membre du Conseil National de la Montagne ;

Membre du Conseil Economique Social et Environnemental.

La situation sanitaire et les différentes mesures prises pour lutter contre la pandémie, ont largement perturbé notre

organisation associative et le déroulement de nos taches habituelles. Nous avons dû nous adapter et avons réussi à

faire face à l'urgence, en mettant en place un fonctionnement spécifique lié aux contraintes sanitaires, permettant de

continuer à assurer nos principales missions, en collaboration avec nos AAPPMA.

Pendant toute la durée de cette période inédite le dévouement de notre personnel fédéral a été exemplaire, ainsi que

celui des bénévoles des AAPPMA.

2. Manifestations extra-départementales

Compte tenu de la situation sanitaire et des divers confinements, la plupart de ces réunions ont été décalées dans le

temps.

Assemblée Générale et Conseil d'Administration de l'Association des Fédérations de la Région PACA : visioconférence

Conseil d'Administration et Assemblée Générale de MRM (Migrateurs Rhône Méditerranée) : visioconférence

Congrès du Club Halieutique : visioconférence

Congrès de la FNPF(PARIS): Présentiel

resentier

Assemblée Générale de l'Union Régionale du Bassin RMC : visioconférence

Le Président ainsi que les Vice-Présidents ont représenté la Fédération dans ces diverses manifestations.

3. Cotisations pêche et milieu aquatique et effectifs des pêcheurs

L'année 2020 présente une légère hausse de 1,11% des ventes de cartes globales.

Carte interfédérale: 1737 délivrées: + 3.39% soit un gain de 57 cartes

Carte personne majeure : 2339, délivrées dont 76 cartes « offre automnale » : -4.41% soit une perte de 108 cartes,

Carte découverte femme : 342 délivrées : -0.29% soit une perte de 1 carte.

19

Carte personne mineure : 786 délivrées : +5.65% soit un gain de 42 cartes.

Carte hebdomadaire : 1106 délivrées : -3.74% soit une perte de 43 cartes.

Carte journalière : 1445 délivrées : + 7.36% soit un gain de 99 cartes.

Carte découverte : 1416 délivrées : +4.04% soit un gain de 55 cartes.

Vignette Halieutique à 35,00 euros enregistre une baisse de 34.25 %.

La vente de carte, malgré un confinement de plusieurs semaines dû à la pandémie de la COVID 19, n'a été que peu impactée. On constate tout de même une légère baisse des membres actifs de 0.19% (soit une perte de 10 cartes). Les cartes interfédérales continuent leur progression. Quant aux cartes personnes mineures et découvertes de moins de 12 ans, elles repartent à la hausse. Ce sont les cartes hebdomadaires qui ont été les plus impactées par cette période de pandémie.

4. Formation de la garderie particulière

En raison de la situation sanitaire, il n'y a pas eu de formation en 2020.

Le Président de la Fédération, Claude ROUSTAN

Campagne de Régulation du Grand Cormoran Exercice 2020-2021





L'arrêté préfectoral n° 2019-287-003 permet à la Fédération de Pêche des Alpes de Haute Provence d'organiser la campagne de tir de régulation du grand Cormoran.

Sur le Département deux gardes assermentés ont été agréés par les services préfectoraux : Messieurs **BONNET Lucien**, **NOEL Roger** et **GUICHARD Georges**.

5 secteurs ont été définis :

S1: DURANCE entre Sisteron et Sainte tulle

S2: VERDON sur son parcours dans les Alpes de Haute Provence

S3 : UBAYE entre le barrage de Serre-Ponçon et Barcelonnette

S4: BLEONE sur son parcours total

S5 : ASSE partie aval de la Durance jusqu'à Mézel.

Les agents assermentés ont effectué de nombreuses sorties sur le cours du Verdon (de novembre à février) sur le secteur de l'AAPPMA « La Gaule Castellanaise ». Pour le reste et suivant les sorties le circuit partant toujours de Castellane pouvait passer par Saint André les Alpes, Gréoux les Bains, Château Arnoux, Malijai, Oraison, Manosque, Mane, Digne les Bains, Barrême.

JOURNEES	SECTEURS	OBSERVES	TUES
22/11/20	S1	30	4
1/12/20	S1	30	3
11/12/20	S2	10	6
11/12/20	S1	75	4
11/12/20	S 5	1	1
19/12/20	S4	2	0
20/12/20	S4	4	2
27/01/21	S4	4	2
9/02/21	S1	15	3
19/02/21	S2	5	0
20/02/21	S4	3	1
Nov/févr Verdon	S2	18	5
à Castellane			
		197	31

En raison de la situation sanitaire, le nombre de sorties et le temps consacré à chaque sortie a été limité.

Les agents assermentés ont effectué, comme à l'accoutumé, quelques des sorties sur le cours du Verdon (de novembre à février) sur le secteur de l'AAPPMA « La Gaule Castellanaise ». Pour le reste et suivant les sorties le circuit partant toujours de Castellane pouvait passer par Saint André les Alpes, Gréoux les Bains, Château Arnoux, Malijai, Oraison,

Manosque, pour messieurs NOEL et GUICHARD. Monsieur BONNET Lucien ayant effectué, les sorties sur le Secteur de la Bléone.

Répartition des journées par secteur :

SECTEURS	OBSERVES	TUES
DURANCE	151	14
VERDON	33	11
BLEONE	12	5
UBAYE	0	0
ASSE	1	1
	197	31

Récapitulatif des dernières saisons de tir :

TOTAL	4508	693
2020/2021	197	31
2019/2020	364	50
2018/2019	429	50
2017/2018	282	50
2016/2017	612	50
2015/2016	372	50
2014/2015	522	50
2013/2014	255	50
2012/2013	176	50
2011/2012	216	50
2010/2011	228	50
2009/2010	180	50
2008/2009	426	60
2007/2008	252	52
SAISONS	OBSERVES	TUES

197 oiseaux ont été comptabilisés en observation pour cette nouvelle campagne de régulation. Exceptionnellement et en raison du nombre limité de sorties le quota de 50 individus n'a pu être atteint.

Le Président de la Fédération

Claude ROUSTAN

Effectifs des pêcheurs Exercice 2020





1. Vente effective de carte de pêche en 2020

CARTES	2019	2020	Evolution	Gain/perte en %
Carte Interfédérale	1680	1737	+57	3.39%
Carte personne majeure	2422	2263	-159	-6.56%
Carte offre automne	25	76	+51	+204%
Carte personne mineure	744	786	+42	5.65%
Carte découverte femme	343	342	-1	-0.29%
Carte enfants moins de 12 ans	1361	1416	+55	4.04%
Carte hebdomadaire	1149	1106	-43	-3.74%
Carte journalière	1346	1445	+99	7.36%
Total membres actifs	5214	5204	-10	-0.19%
Total général	9070	9171	+101	1.11%

2. Vente des vignettes du Club Halieutique Interdépartemental

	2019	2020	Evolution	Gain/perte en %
CHI TIMBRE	73	48	-25	-34.25%
CHI Carte Interfédérales	1680	1737	+57	3.39%
Total CHI	1753	1785	+32	1.32%

3. Récapitulatif de l'Année 2020 des Produits (Timbres - Cotisations - Réciprocités) pour la FDAAPPMA

COTISATIONS FEDERALES perçues en 2020						
CARTES	Vente internet	Prix unit.	Montant vendu			
Interfédérales	1737	26,40€	45 856,80 €			
Personne majeure	2263	26,40€	59 753,80 €			
Personne majeure offre automne	76	13,20€	1 003,20 €			
Personne mineure	786	10,80€	8 488,80 €			
Découverte femme	342	8,80€	3 009,60 €			
Découverte enfants moins de 12 ans	1416	- €	- €			
Hebdomadaire	1106	11,20€	12 387,20 €			
Journalière	1445	7,80€	11 271,00 €			
Livraison internet	56	5,00€	280,00€			
Total général			142 050.40 €			

4. récapitulatif des produits vendus par internet

4.1. Répartition des commandes par point de vente en 2020

Point de vente	Point de vente Nbre de Commandes		Pourcentage	
Dépositaire Détaillant	4413	4413	50.81%	
Internaute	3256	3741	37.49%	
Dépositaire AAPPMA	1017	1017	11.71%	
Total	8686	9171	100%	



Progression de 7 % des cartes achetées chez soi de 7%

Effets COVID 19 ?

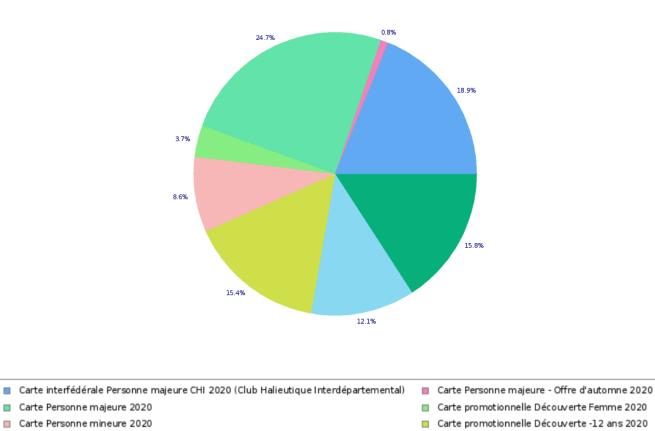
Régression des ventes des dépositaires de 8 %

4.2. Répartition des produits lors de la saison 2020

Carte promotionnelle Hebdomadaire 2020

Type de produit	Produit	Nbre de produits	Pourcentage
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte interfédérale Personne majeure CHI 2020 (Club Halieutique Interdépartemental)	1737	18.94%
Carte Personne majeure - Offre d'automne	Carte Personne majeure - Offre d'automne 2020	76	00.83%
Carte Personne majeure ou Interfédérale	Carte Personne majeure 2020	2263	24.68%
Carte Découverte Femme	Carte promotionnelle Découverte Femme 2020	342	03.73%
Carte Personne mineure	Carte Personne mineure 2020	786	08.57%
Carte Découverte -12 ans	Carte promotionnelle Découverte -12 ans 2020	1416	15.44%
Carte Hebdomadaire	Carte promotionnelle Hebdomadaire 2020	1106	12.06%
Carte Journalière	Carte Journalière 2020	1445	15.76%
Total		9171	100,00 %

Répartition des produits



Carte Journalière 2020

Cette répartition est sensiblement la même qu'en 2019 malgré la prise tardive des cartes de pêche après le premier déconfinement.

.3. Répartition des produits par mois pour l'année 2020

Mois	Nbre de produits	Pourcentage
Décembre 2019	105	01.14%
Janvier 2020	354	03.86%
Février 2020	670	07.31%
Mars 2020	2042	22.27%
Avril 2020	46	00.50%
Mai 2020	1126	12.28%
Juin 2020	1189	12.96%
Juillet 2020	1574	17.16%
Août 2020	1572	17.14%
Septembre 2020	410	04.47%
Octobre 2020	72	00.79%
Novembre 2020	6	00.07%
Décembre 2020	5	00.05%
Total	9171	100%

Evolution des produits par mois

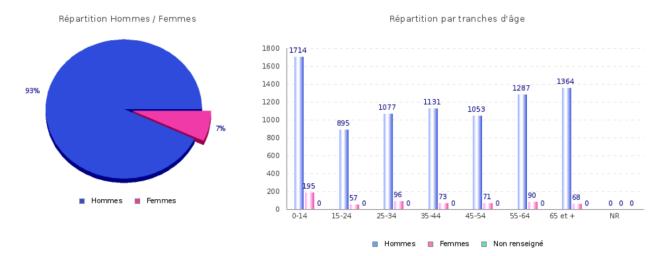


L'impact du premier confinement entre mars et mai 2020 est directement visible : le pic de mars, normalement à hauteur de 3000 cartes de pêche, s'arrête à un peu plus de 2000 au moment du confinement qui a eu lieu juste après le weekend de l'ouverture de la pêche à la truite.

Les mois de mai et juin présentent des ventes anormalement élevées par rapport à la moyenne : le cumul de ces deux mois représente un effectif normalement égal à la moitié de l'effectif du mois de mars, tandis qu'en 2020, l'effectif cumulé de ces deux mois est supérieur à celui du mois de mars, signe d'un rattrapage et d'un rebond qui a débuté dès le premier déconfinement.

4.4. Répartition des produits par tranche d'âge

Produit	0-14 ans	15-24 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55-64 ans	65 ans et +	Age non renseigné	Total
Homme	1714	895	1077	1131	1053	1287	1364	0	8521
	20.12%	10.50%	12.64%	<i>13.27</i> %	12.36%	15.10%	16.01%	00.00%	92.91%
Femme	195	57	96	73	71	90	68	0	650
	<i>30.00%</i>	08.77%	14.77%	11.23%	10.92%	13.85%	10.46%	00.00%	<i>07.0</i> 9%
	1909 20.82%	952 10.38%	1173 12.79%	1204 13.13%	1124 12.26%	1377 15.01%	1432 15.61%	0 00.00%	9171



Il s'agit de la même tendance que lors de l'année précédente.

Dans le détail, le pourcentage de femmes augmente en moyenne de 0.2 % par an depuis 4 ans.

Les 0-14 ans sont les plus représentés avec quasiment 21 % de l'effectif total et les 15-24 ans sont les moins représentés avec 10,4 % de l'effectif total.

Compte-rendu du Pôle Technique Année 2020





La FDAAPPMA 04 est structurée en 4 pôles : le pôle administratif, le centre piscicole de Marcoux, le pôle développement du loisir pêche et enfin le pôle technique. Les personnels, bien que majoritairement affectés à un pôle précis, ont malgré tout, des missions transversales, c'est notamment la cas du personnel dédié au pôle technique dont les deux personnels sont la chargée d'études et de travaux ainsi que le délégué général, c'est ainsi que cette partie du compte-rendu d'activités fait état dans un premier temps des missions accomplies par la chargée d'études et de travaux et dans un second temps, des missions techniques et administratives du délégué général.

1. Activités liées au poste de chargée d'études et de travaux

1.1. Actions réalisées

Travaux de restauration des affluents du Colostre : restauration du ravin du Pontet

Le ravin du Pontet, affluent du Colostre situé dans le village de Saint-Martin-de-Brômes, a fait l'objet des travaux de restauration suivants en septembre/octobre 2020 : Suppression du seuil d'une ancienne prise d'eau constituant un obstacle à la montaison piscicole ; restauration d'une portion de berge affaissée par une technique végétale (tressage de saules) ; entretien global de la végétation (dont le retrait d'embâcles) ; plantations végétales en bordure du cours d'eau au niveau d'une portion nue. Ces travaux font suite au diagnostic des affluents et adous du Colostre réalisé dans le cadre d'un stage en 2018. Un compte-rendu de travaux est disponible.

Travaux d'ouverture d'un bras mort sur le bas-Verdon

Des travaux de reconnexion d'un bras mort au cours d'eau principal ont été réalisés en octobre 2020, au niveau de Gréoux-les-Bains. L'objectif de ces travaux était de permettre une continuité écologique complète dans le chenal et avec le Verdon. Pour y parvenir, ce dernier a été réouvert sur des portions fermées et une connexion avec le Verdon par l'amont a été créée.

Ce bras annexe est donc maintenant alimenté en eau toute l'année par le Verdon et fournit un habitat différent du cours d'eau principal et complétement accessible pour le peuplement piscicole.

Un compte-rendu de travaux est disponible.

Suivi piscicole de la Maïre et génétique

Afin de connaître l'origine des truites qui peuplent la Maïre (issues d'alevinage ou de la reproduction naturelle) et de connaître l'état du peuplement piscicole de ce cours d'eau, en vue d'opérations de restauration/d'entretien notamment : des pêches électriques d'inventaire ont été effectuées en septembre 2020 sur 3 stations, réparties entre le lac de Sainte-Croix et Moustiers-Ste-Marie. Lors de ces pêches, un échantillon de nageoire a été prélevé sur 30 truites communes afin de réaliser des analyses génétiques. Ces échantillons sont en attente d'envoi au laboratoire.

Un compte-rendu de travaux est disponible.

Vidange des bassins de grossissement de Castellane

Comme chaque année, les agents techniques de la Fédération ont participé à la vidange des plans d'eau de grossissement de Castellane. Les truites récupérées ont été lâchées dans le Verdon quelques jours avant l'ouverture 2020.

Travaux Bénévoles sur les adous

La restauration et l'entretien des adous du département ont été poursuivis en été/automne 2020 dans le cadre de travaux bénévoles sur plusieurs bassins versants :

- Sur le Sasse : 1 jour d'intervention / 1 adous
- Sur l'Ubaye et le Bachelard : 2 jours d'intervention / 6 adous
- Sur le Verdon : 2 jours d'intervention / 3 adous

Des comptes rendus de travaux sont disponibles.

Travaux Entreprises sur les adous

La restauration et l'entretien des adous du département ont été poursuivis en été/automne 2020 dans le cadre de travaux réalisés par des entreprises sur plusieurs bassins versants :

- Sur la Bléone et les Duyes : 2 adous ont été entretenus par l'ADIT (Association Dignoise d'Insertion par le Travail)
- Sur la Blanche: 8 adous ont été également entretenus par l'ADIT
- Sur l'Asse : la première partie des travaux de restauration de l'adous de Senez a été réalisée par l'entreprise MAURIN dans le cadre d'un contrat Natura2000.

Des comptes rendus de travaux sont disponibles.

Suivi frayères sur les adous

Les suivis frayères permettant d'évaluer l'efficacité des travaux réalisés sur les adous ont été réalisés en janvier /février 2020 sur l'ensemble des bassins versants concernés, ce qui correspond à 61 adous.

Des comptes rendus de ces suivis sont disponibles.

IBGN sur l'Issole amont/aval adous de la Bâtie

Des prélèvements IBG-DCE ont été réalisés sur l'Issole, en amont et en aval de la confluence avec l'adous de la Bâtie. Ils ont pour objectif d'évaluer l'impact des apports très riches de l'adous sur la qualité de l'eau de l'Issole (développement algal et colorations du substrat visibles), en étudiant les différences de peuplement macroinvertébré.

Un compte-rendu de ces analyses est en cours de finalisation.

Etude de la restauration du Viou

Le diagnostic du Viou, cours d'eau affluent de la Laye (secteur de Forcalquier/Mane) a été réalisé en février 2020. La quasi-totalité du linéaire du cours d'eau a été parcouru et l'ensemble des perturbations a été relevé. Une réflexion doit être menée avec les mairies de Mane et de Forcalquier afin d'envisager des travaux de restauration de cet affluent majeur, fortement dégradé, qui avait déjà fait l'objet d'un diagnostic en 2003 porté par la commune de Forcalquier.

Un compte rendu de cette étude est en cours de finalisation.

Etude de la répartition des écrevisses à pattes blanches

Afin de compléter les connaissances au niveau départementale et de connaitre l'état des populations existantes pour mieux les protéger, des prospections nocturnes de recherche d'écrevisses à pattes blanches ont été réalisées durant l'été 2020 :

- Sur le bassin versant du Largue, avec la participation de l'OFB (1 nuit)
- Sur le bassin versant de la Laye, avec la participation de l'OFB (1 nuit)
- Sur les adous de la Bléone et des Duyes, avec la participation du SMAB (2 nuits)
- Sur les adous de l'Asse, avec la participation du SMAB et de Natura 2000 (2 nuits)

Un compte-rendu de ces prospections est en cours de finalisation.

Recensement et diagnostic des adous du Haut-Var

Afin de compléter la démarche départementale de recensement/diagnostic/restauration des adous du département, des prospections ont été effectuées en janvier/février 2020 sur le bassin versant du Haut-Var. L'enquête cadastrale a également été réalisée et a permis de solliciter l'accord de la majorité des propriétaires pour la réalisation des travaux d'entretien.

Un compte-rendu de cette étude est disponible.

1.2. Action à poursuivre :

Etude du transport et recharge sédimentaire dans le Verdon

Une restitution de l'étude initialement prévue en 2020 a été repoussée et doit avoir lieu en 2021 afin d'envisager les travaux de recharge sédimentaire. Les résultats seront exposés à la même occasion que ceux de l'étude de l'Espace de Bon Fonctionnement du Verdon porté par le PNRV.

Un compte-rendu de l'étude est disponible.

1.3. Actions en suspens :

Etude de la végétalisation du lac de Castillon

Depuis 2019, un projet de végétalisation des rives du lac de Castillon est à l'étude. A l'image des implantations végétales réalisées sur le lac de Serre-Ponçon par le Conservatoire Botanic National Alpin, l'utilisation d'une espèce locale est indispensable afin de ne pas dénaturer le site et de ne pas créer de déséquilibres par l'importation d'une espèce. La 1ère phase de ce projet est donc de localiser sur le bassin versant *Rorippa sylvestris*, ou une autre espèce dont les caractéristiques sont similaires, qui sera utilisée pour la végétalisation. Une fois identifiée et récupérée, cette espèce sera bouturée par le CBNA et implantée en placettes en fonction du protocole déterminé avec tous les gestionnaires concernés.

Analyses physico-chimiques sur l'adous de Nibles

L'adous de Nibles, connu depuis de nombreuses années et faisant l'objet d'un entretien régulier, semble connaître des difficultés pour accueillir une population piscicole malgré son bon état général. Cette particularité pourrait s'expliquer par la physico-chimie de l'eau, qui pourrait ne pas être propice à la vie piscicole. Afin de le vérifier, des analyses d'eau doivent être réalisées.

L'analyse physico-chimique de l'eau sur l'adous de Nibles qui devait avoir lieu en 2020 a été décalée en 2021. L'attente de retours de devis par des laboratoires d'analyse est à l'origine de ce report.

Travaux sur le ruisseau de la Forestière

En 2019, un diagnostic du ravin de Valveranne (appelé également ruisseau de la Forestière) a été réalisé. L'objectif initial était de comprendre l'influence de ce ravin, qui alimente en partie le lac de la Forestière, sur l'aspect trouble et le comblement progressif du plan d'eau. Des pêches électriques vont être réalisées en 2021 afin de compléter le diagnostic.

Un compte-rendu de cette étude est disponible.

Avant de pouvoir envisager des travaux, une rencontre avec la municipalité de Manosque, propriétaire du lac, et la DLVA doit être réalisée.

1.4. Actions annulées :

Travaux de suppression d'un seuil sur la Chalvagne

En 2019, la Fédération a entamé une démarche administrative pour obtenir les autorisations de destruction d'un seuil obsolète présent sur la Chalvagne. Cet ouvrage permettait autrefois l'alimentation en eau d'un canal d'irrigation qui à ce jour n'est plus utilisé et qui constituait en 2019 un obstacle à la montaison piscicole. N'ayant eu aucun retour de la part des propriétaires, contactés à plusieurs reprises, et le seuil ayant été partiellement détruit lors des dernières crues, il a été décidé de ne pas donner suite à cette action et de laisser l'ouvrage se dégrader naturellement.

Etude pour la restauration du Pesquier

Une étude de restauration du Pesquier est actuellement portée par le PNRV. Il n'est donc pas nécessaire d'engager un diagnostic en parallèle. En revanche, après avoir contacté les techniciens du Parc, il est envisagé de contribuer à l'étude en réalisant les inventaires piscicoles en 2021.

1.5. Actions reportées :

Suivi piscicole des ouvrages de diversification des habitats sur le bas-Verdon

Afin d'évaluer l'efficacité des ouvrages de diversification des habitats (installés sur le bas-Verdon ces dernières années) sur le peuplement piscicole, une pêche électrique d'inventaire était prévue sur le site concerné en partenariat avec la Fédération du Var. Malheureusement, en raison des conditions sanitaires, le regroupement de tous les agents des deux départements n'est pas apparu opportun et cette opération a dû être reportée à l'année suivante.

Etude des zones de reproduction des carnassiers sur le lac d'Esparron

Afin de faire un état des lieux des zones favorables à la reproduction des carnassiers sur le lac d'Esparron, une prospection de caractérisation des bordures du lac était envisagée (cartographie des roselières, bathymétrie et suivi des températures et du marnage). Le retard accumulé suite aux mesures de confinement n'a pas permis de maintenir cette étude qui a donc été reportée.

Recensement et suppression des embâcles sur le Colostre

En 2019, dans le cadre d'un stage mené sur le Colostre, de nombreux embâcles dont certains infranchissables ont été localisés sur le Colostre entre la confluence avec le Verdon et Saint-Martin-de-Brômes.

Afin de contribuer à la restauration du Colostre, en parallèle des travaux menés par le Parc du Verdon, une opération de retrait d'embâcles a été envisagée. Malheureusement, ces travaux étant de l'entretien pur de la végétation rentrant dans les compétences du Parc du Verdon, la Fédération n'est pas finançable. Cette action a donc été reportée puis est envisagée dans le cadre d'actions bénévoles.

Etude de connaissance du lac de Sainte-Croix

Afin de connaître l'origine des truites capturées sur le lac de Sainte-Croix, des prélèvements génétiques complémentaires aux échantillons déjà récoltés doivent être réalisés. Le retard accumulé suite aux mesures de confinement n'a pas permis de maintenir cette étude qui a donc été reportée.

Travaux Entreprises de restauration des adous

Des travaux de restauration de la continuité écologique des adous de la Chapelle (Asse), de St-Jurson (Bléone) et du Clôt de Jaline (Bléone) étaient envisagés à l'automne 2020. Une attente de la confirmation des organismes de subvention est à l'origine du report de ces actions (pour la Chapelle et St-Jurson). Le dossier administratif pour l'adous du Clôt de Jaline est toujours en cours d'élaboration.

Recensement et diagnostic des adous de la Durance

Le recensement et le diagnostic des adous de la Durance devait être réalisé au printemps 2020 afin de compléter la carte départementale. Le retard accumulé suite aux mesures de confinement n'a pas permis de maintenir cette étude qui a donc été reportée.

Etude génétique des truites du Vanson

Une étude génétique des truites du Vanson était prévue en été 2020 afin de connaître l'origine des individus qui se maintiennent dans le cours d'eau. Le retard accumulé suite aux mesures de confinement n'a pas permis de maintenir cette étude qui a donc été reportée

Etude IBGN sur l'Ubaye à Barcelonnette

Depuis 2019, des prélèvements de macroinvertébrés type IBGN doivent être réalisés sur l'Ubaye au niveau de Barcelonnette. Ces analyses doivent nous montrer s'il existe une réelle dégradation du peuplement macroinvertébré qui peut avoir un impact sur l'alimentation piscicole. Prévus en automne 2020 (période la plus favorable d'un point de vue hydrologique), ces prélèvements n'ont pas pu être réalisés en raison d'une météo instable. Ils ont donc été reportés à 2021.

Travaux bénévoles de restauration des adous du Haut-Var

Des travaux de restauration d'un adous de la Galange étaient prévus en automne 2020. Ces travaux faisant intervenir un certain nombre de bénévoles, en pleine période de recrudescence de la pandémie de Covid-21, il a été choisi de reporter cette action à 2021.

2. Activités liées au poste de délégué général

2.1. Missions administratives et organisationnelles

- Réunion de négociation du projet de convention 2020 avec l'Agence de l'Eau RMC :
 - Rédaction du plan d'action.
 - Evaluation du coût global.
 - Réajustement à la demande de l'Agence de l'Eau

Demande de subventions aux partenaires habituels :

- Accord-cadre avec l'agence de l'eau RMC
- Convention avec la région Sud PACA
- FNPF (sur la base d'actions + kit emploi)
- Préparation et rédaction des comptes-rendus des bureaux et des conseils d'administration.
- Préparation et rédaction du rapport d'activité ainsi que du power point de l'Assemblée Générale 2020.
- Renégociation du contrat d'assurance avec le cabinet Generali Mogis et Coulomb.
- Organisation du contrôle des installations du centre piscicole par la Direction Départementale de la Cohésion
 Sociale et pour la Protection des Populations : présentation des documents de productions, présentation des installations, rédaction finalisée de la demande d'agrément zoosanitaire.
- Contribution technique auprès de Maitre RIXENS, avocate de la fédération dans le cadre du litige avec le MSA.
- Réponse à l'enquête du Syndicat National des Structures Associatives de la Pêche de Loisir.

2.2. Missions de représentation de la Fédération

- Participation au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques en qualité de représentant suppléant. (visioconférence)
- Participation au Comité de Gestion Collégiale de l'Eau technique (2 réunions en présentiel).
- COPIL rétablissement de la continuité au droit du pont à refuges d'Annot.
- Comité préfectoral de gestion des lacs du Bas Verdon à Riez : objectif : changements réglementaires à mettre en place par arrêté préfectoral : Présentation de l'étude de l'impact du réchauffement climatique sur les populations piscicoles des Alpes de Haute Provence.
- Participation aux 2 comités de gestion collégiale de l'eau sous la présidence de la secrétaire générale de la préfecture des AHP. (visioconférence).
- Participation à la mise en place de la CLE Durance.

2.3. Missions en liens avec les AAPPMA

- Déversement de poissons blancs de la Gaule Sisteronaise et la Gaule Oraisonnaise : contrôle des éventuelles introductions d'espèces susceptibles de créer des déséquilibres écologiques.
- Réunion de l'Espace Naturel sensible des lacs du Col Bas : mise en place d'une réflexion autour de la présence du chevesne dans le lac noir
- Poursuite du Réseau de suivi piscicole 04.

2.4. Missions d'expertises auprès des services de l'Etat et des collectivités.

- Elaboration du Programme de mesure du futur SDAGE RMC : évaluation de l'état des pressions et mise en avant des objectifs à atteindre par masse d'eau.
- Réponse à l'enquête publique sur le plateau de Valensole : projet d'irrigation de grande envergure sur le plateau de Valensole par prélèvement dans le lac de Sainte Croix.

2.5. Missions techniques départementales

- **Commission Centre Piscicole :** Poursuite de la mise en place de l'arrêt des truites surdensitaires à partir de l'année 2021.
- Commission EPMAB: mise en place de la politique technique de la Fédération, élaboration de la programmation technique 2020.
- Rédaction des avis administratifs auprès des services de la Direction Départementale des Territoires.
- Organisation du comité de suivi de l'expansion du gobie à tâche noire.
- Réunion de bilan de la garderie pêche.
- Export des données PDPG vers le web PDPG.

2.6. Réalisation et organisation de prestations techniques

- Pêche de sauvetage sur le Bès à la Robine sur Galabre.
- Pêche de sauvetage sur le Coulomp à Braux.
- Pêches de sauvetage (2) sur le Parpaillon à la Condamine.
- Pêches de sauvetage sur la Bléone (4) dans la traversée de Digne les Bains.
- Pêche de sauvetage pendant deux jours sur le piège à graviers du Buëch.
- Pêches d'inventaire sur le Largue pour le Canal de Manosque.
- Pêches d'inventaires à Sourribes pour l'ASA de la Plaine de Volonne.
- Pêche de sauvetage à Sourribes pour l'ASA de la Plaine de Volonne.
- Pêche de sauvetage au pont d'Annot.

Compte-rendu du

Centre Piscicole Départemental du Clôt de Jalines Année 2020





Afin de respecter le plan d'alevinage pour l'année 2020, les œufs sont commandés à la pisciculture de Cauterets, dans les Pyrénées Orientales (fario souche atlantique et saumon de fontaine).

Ce sont donc 730000 œufs de truite fario qui sont mis en incubation ainsi que 15 000 œufs de saumon de fontaine.

Après décision du conseil d'administration de cesser la production de truites arc en ciel aucune commande d'oeufs de TAC n'a été effectuée.

1. Livraison:

Cauterets: 9 janvier 2020 750000 œufs truite fario

15000 œufs saumon de fontaine

2. Pourcentage de perte d'œufs :

Cauterets: fario:1,10% Saumon de fontaine:0,93%

L'éclosion a débuté le 20 janvier 2020 pour finir le 27 janvier pour les alevins de Fario et saumon de fontaine

La résorption n'a pas posée de problèmes particuliers. Les taux de perte en ce qui concerne les farios de Cauterets sont toujours excellents. Idem pour les œufs de saumon de fontaine .

3. Perte à résorption de vésicule :

Cauterets: 1,15 % Fario

1,10% Saumon de fontaine

4. Alevinage

L'alevinage des alevins de 2 mois a débuté le 28 février 2020 pour se terminer le 9 mars 2020 ; Ce sont 62 000 alevins qui ont été lâchés dans les adoux du département.

Les alevins de 4 mois ont été déversés du 23 avril au 19 juin 2020.Ce sont 318500 alevins et truitelles fario qui ont rejoint les ruisseaux du département.

75000 truitelles fario plus 9700 saumons de fontaine de 6 mois seront livrés pour les lacs et rivières du département

Enfin, pour clôturer la saison, 97268 TRF d'automne ont rejoint les rivières et lacs du département.

La production de TAC surdensitaires s'élève à 4790kg soit un coût de production de 97 583 € pour une revente de 25 387 €.

Le taux de réussite global est de 75,20%.

5. Valeur de la production du centre piscicole hors TAC surdensitaires

salmonidés 2 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
les 3 asses	12000	TRF		840
l'entrevalaise				0
Haut Verdon				0
Verdon Colostre	5000			350
la Vézaraille	10000	TRF		700
la Bléone	20000	TRF	0,07	1400
la Gaule Oraisonnaise				0
la Gaule Castellanaise				0
la Gaule Sisteronnaise				0
la Truite de l'Ubaye				0
la Truite Moustierenne	15000	TRF		1050
TOTAL	62000			4340

salmonidés 4 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
les 3 asses	55000	TRF		8250
l'entrevalaise	40000	TRF		6000
Haut Verdon		TRF		0
Verdon Colostre		TRF		0
la Vézaraille	45000	TRF		6750
la Bléone	40050	TRF	0,15	6007,5
la Gaule Oraisonnaise				0
la Gaule Castellanaise	72200	TRF		10830
la Gaule Sisteronnaise	66250	TRF		9937,5
la Truite de l'Ubaye				0
la Truite Moustierenne				0
TOTAL	318500			47775

salmonidés 6 mois				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
les 3 asses				0
l'entrevalaise				0
Haut Verdon				0
Verdon Colostre				0
la Vézaraille				0
la Bléone	42700	TRF + SDF	0,22	9394
la Gaule Oraisonnaise				0
la Gaule Castellanaise				0
la Gaule Sisteronnaise				0
la Truite de l'Ubaye	42000	TRF + SDF		9240
la Truite Moustierenne				0
TOTAL	84700			18634

salmonidés d'automne				
AAPPMA	Quantité	Espèce	coût unitaire	coût global en euros
les 3 asses	4033	TRF		1451,88
l'entrevalaise	5083	TRF		1829,88
Haut Verdon				0
Verdon Colostre	6300	TRF + OBL		2268
la Vézaraille	4066	TRF	0,36	1463,76
la Bléone	3800	TRF		1368
la Gaule Oraisonnaise	4320	TRF		1555,2
la Gaule Castellanaise				0
la Gaule Sisteronnaise	5600	TRF		2016
la Truite de l'Ubaye				0
la Truite Moustierenne	64066	TRF		23063,76
TOTAL	97268			35016,48

105765,48

Compte-rendu du

Pôle Développement du Loisir Pêche

Année 2020





Au cours de l'année 2020, deux commissions ont travaillé sur le développement du Loisir Pêche dans son ensemble :

- La Commission Départementale de Communication et de Développement du Loisir Pêche (CDCDLP)
- La Commission Départementale des Pêches Spécialisées (CDPS)

Dates de réunions	Sujets traités
Vendredi 6 Mars 2020	SDDLP – Ouverture 2020 – Organisation administrative réglemenation 2021 – Dotation 2020 – Partenariat d'ICI TV et HPI – ENEDIS et RTE – Budget 2020 – Utilisation Pass Pêche – Tour de France 2020
Mardi 1er Septembre 2020	SDDLP –Guide du pêcheur 2021 Point communication – Suivi des projets en cours – Congrès des Maires –
Vendredi 6 Novembre 2020	SDDLP – Guide du pêcheur 2020 – Partenariat ENEDIS-RTE – Planification 2020 – Budget – Suivi des projets en cours –

Réunions 2020

Participation des commissions à différentes réunions en lien avec le développement du loisir Pêche :

Dates de réunions	Objets de réunions
jeudi 23 Janvier	Participation AG réseau associatif pêche
mardi 11 février	COPIL Col bas LauzetUbaye
Vendredi 14 février	Participation AG réseau associatif pêche
Mercredi 19 février	Participation AG réseau associatif pêche
Mardi 25 février	Entretien avec l'AD04
Vendredi 28 février	Rencontre EDF St Lazare barrage sisteron accès pêcheurs
Vendredi 6 mars	Commission lac du Verdon et CDCDLP
Vendredi 20 mars	Bureau Fédération
Mercrecdi 8 juillet	Rencontre PNV et commune moustier
Mardi 1 ^{er} septembre	CDCDLP
Vendredi 6 novembre	CDCDLP
Vendredi 4 décembre	CA Fédération

La participation à certaines réunions a nécessité une expertise de notre réseau associatif. Pour cela plusieurs dossiers et/ou suivi de réunions ont été rédigés.

Certains projets sont toujours en cours d'élaboration ou ont été repoussés jusqu'en 2021.

Haute Provence Info et d'ICI TV

En 2020, les deux partenariats ont été suspendus.

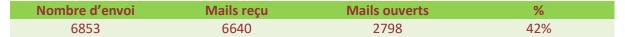
Un manque de temps pour la rédaction des article HPI et la décision prise par la CA de favoriser des articles ponctuels au besoin.

Les reportages d'ICI TV ont été reportés pour ceux n'ayant pas pu être réalisé en 2019. Durant l'année 2020, tous n'ont pas pu être réalisé. Par entente avec D'ICI TV ils sont reportés en 2021.

Flash Info

Flash info est un outil de communication présent dans l'interface de la Fédération et de chaque AAPPMA. Il permet de transmettre des emails à tous les adhérents possédant une adresse de messagerie. Les messages courts sont à privilégier. Le texte peut être enrichi d'une photo. En 2020 la Fédération a envoyé 37 flashs info. 2 messages ont été envoyés par la Truite de l'Ubaye, 41 messages par l'AAPPMA Verdon-Colostre et 1 par l'AAPPMA la Bléone.

En 2020, l'outil aura vraiment été efficace pour permettre d'informer les pêcheurs notamment pour les mesures relatives à la covid-19.





04 - Alpes-de-Haute-Provence

Mesures de précaution COVID19

Guide du Pêcheur

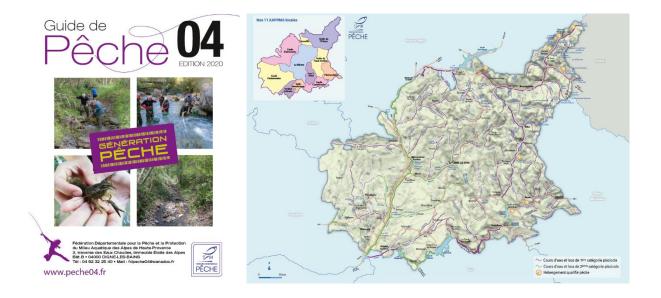
Les partenaires en lien avec la conception et l'impression du Guide n'ont pas changé. Nous travaillons avec Autrement dit Communication à Sisteron pour la partie conception graphique et l'imprimerie de la Brillanne pour l'impression.

Le constat de 2019 : « Depuis 2 ans les délais fixés pour le renouvellement des informations et l'impression du guide ne sont pas respectés. Les conditions optimales pour la réalisation de ce dossier ne sont pas réunies. » n'a pas évolué en 2020 malgré les précautions prises par la fédération, certains sujets comme la réglementation ont pris du retard suite à l'attente des arrêtés relatif à la pêche.

L'édition 2020 a eu le droit à quelques modifications. La commission a travaillé sur les choix de conception : augmentation du nombre d'exemplaires et du nombre de pages, ajouts d'informations supplémentaires et améliorations cartographiques.

La feuille de route consacrée au guide est régulièrement mise à jour. La Commission note toutes les informations proposées par les AAPPMA et les pêcheurs. Elle fait l'objet d'une validation par le Conseil d'Administration avant le renouvellement de la brochure. La commission a également envoyé une version pour relecture et correction avant impression.

Le guide est téléchargeable sur les sites <u>www.cartedepeche.fr</u> et <u>www.peche04.fr</u>. Il est distribué par notre réseau associatif à l'ensemble de nos dépositaires et aux partenaires du tourisme mais aussi directement aux pêcheurs par l'intermédiaire de nos gardes pêche particuliers.



Page Facebook

Fin 2020, plus de 6700 personnes aiment la page de la Fédération (+700 / 2019). Nous nous plaçons parmi les fédérations les plus suivies sur Facebook. Durant l'année nos publications ont touché de plus en plus de monde. En moyenne ce sont 3 800 personnes touchées par nos publications avec certaines touchant plus de 50 000 personnes.

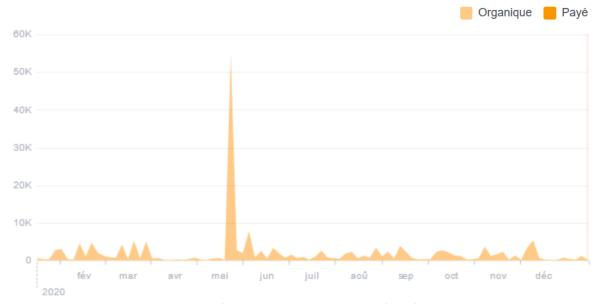


Figure 1 Nombre de personnes touchées par les publications sur l'année 2020

Un outil qui permet d'informer rapidement un grand nombre de personnes, notamment pour les évènements comme l'ouverture. Les publications accompagnées de photos sont les plus performantes. Les partages de liens ou d'autres publications touchent moins de personnes et leur écho est beaucoup moins bon. Une importance est accordée à faire des textes courts, aérés et visuellement attractifs pour être lus le plus possible.

Site Internet

Le site internet www.peche04.fr comptabilise 17 977 visites (8 586 utilisateurs) en 2020, un bond de 42% par rapport à 2019, ce qui représente 49 723 pages vues. Les pages les plus visités sont celles de la carte interactive et du guide du pêcheur. Respectivement 5 035 (3 668 en 2019) et 4 194 (3 218 en 2019) vues. Elles représentent chacune 10 et 8% du trafic du site internet. En 2020, la plus grosse période a été durant les mois de mai-juin, lors de la sortie du premier confinement.

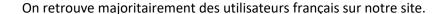




Figure 2 pourcentage de nouveaux visiteurs sur le site (bleu: nouveau / vert: habitué du site)

% Utilisateurs
94,73 %
1,17 %
0,91 %
0,76 %
0,44 %
0,42 %
0,33 %
0,21 %
0,13 %
0,13 %

Aujourd'hui il ne contient aucune traduction, mais il sera rajouté courant 2021 la traduction anglaise que l'on retrouve dans le guide du pêcheur 2020.

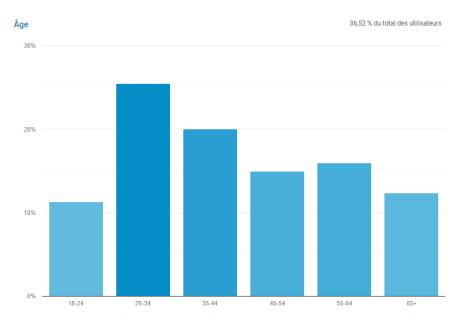


Figure 3 répartition des âges et du sexe sur www.peche04.fr

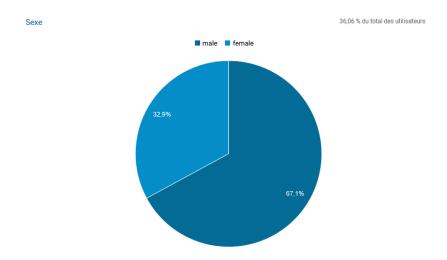


Figure 4 répartition par rapport au sexe des utilisateurs de www.peche04.fr

Le site a continué à être mis à jour tout au long de l'année. Une revue du site a été faite pour simplifier les accès aux différentes parties. Rendre directement et facilement accessibles notre guide du pêcheur et la carte interactive.

De plus, durant l'année, 3 pages ont été rajoutés sur différentes technique de pêche (pêche au coup, au feeder et aux appâts naturels). Elles comprennent une présentation du matériel et une explication simple de la technique et quelques coins de pêche. On retrouve également une vidéo de présentation pour le coup et le feeder réalisé en 2020.

En 2020, le site cumule environ 1 100 visites par mois, hormis le mois d'avril et la période automnale, environ 200 à 400 visites/mois. Il va de soi qu'il faut continuer à faire des efforts pour le rendre attractif toute l'année.

De ce constat sur le site et son attractivité, il serait idéal de pouvoir l'agrémenter d'articles sur les actions menées par la Fédération et les AAPPMA.

Le site internet est un outil toujours très intéressant, mais très chronophage.

GEOPECHE

Un outil qui rencontre toujours un fort succès auprès des pêcheurs ainsi que des offices de tourisme. En effet, cela permet d'avoir un outil à disposition des personnels des OT fiable et facile d'utilisation pour renseigner les personnes intéressées par la pêche de loisir sans besoin d'une connaissance accrue dans la pêche où la réglementation est souvent compliquée et très changeante d'un territoire à l'autre.

En 2020 ce sont 3 847 (2 507 en 2019) visites uniques et 5 035 (3 668 en 2019) visites au total avec une moyenne de 3min04s passées sur la page. Cette année, l'outil a surtout été utilisé pendant la période estival. D'après les données du partenaire GEOPECHE sur la carte départementale, nous avons 9 762 visites en tout sur la carte départementale tous supports confondus.

RÉALISATION DE COURTES VIDÉOS

En 2020, 22 (8 en 2019) vidéos publiées :

- Vidéo des œufs à la pisciculture (+1 250 vues) publiée le 13 janvier.
- Vidéo au cœur des adous (+2 800 vues) publiée le 29 janvier.
- Vidéo de l'alevinage retenue d'Espinasse (+6 400 vues) publiée le 23 mars.
- Vidéo alevinage en truitelles sur Bv impacté (+3 000 vues) publiée de 5 mai.

- Vidéo reprise de la pêche dans les AHP part1 (+2 100 vues) publiée le 9 mai.
- Vidéo reprise de la pêche dans les AHP part2 (+1 380 vues) publiée le 11 mai.
- Vidéo « Après la pluie, il faut Ivoire claire » (+1 200 vues) publiée le 20 mai.
- Vidéo pêche facile à l'ablette (+1 800 vues) publiés le 27 mai.
- Vidéo « la vie dans le lac de Castillon » (+1 750 vues) publiée le 3 juin.
- Vidéo pêche au toc Lance (HV) (+1 750 vues) publiée le 5 juin.
- Vidéo Lac d'altitude ARPACA (repost) (+3 250 vues) publiée le 16 juin.
- Vidéo découverte pêche float-tube (+2 450 vues) publiée le 24 juin.
- Vidéo pêche AHP avec l'AD04 (financeur) (+1 850 vues) publiée le 1 juillet.
- Vidéo découverte pêche feeder (+ 1700 vues) publiée le 6 juillet.
- Vidéo de truites se battant un territoire (+3 750 vues) publiée le 17 juillet.
- Vidéo pêche à la mouche Serpentine (+2 450 vues) publiée le 20 juillet.
- Vidéo pêche aux vairons lac d'Allos (+1 350 vues) publiée le 22 juillet.
- Vidéo prospection apron (+1 250 vues) publiée le 7 août.
- Vidéo entretien adous Haut Verdon (+1 450 vues) publiée le 14 août.
- Vidéo entretien adous Ubaye (+850 vues) publiée le 21 août.
- Vidéo carnassier AHP (+1 200 vues) publié le 23 octobre.
- Vidéo début de la fraie dans le Haut-Verdon (+3 700 vues) publiée le 24 novembre.

20 des vidéos publiées sont issus d'une production de la fédération. Ces vidéos ont été possible par la baisse d'activité des animations et la disponibilité de l'animateur pour les tournages. Elles sont des outils intéressants pour la communication, elles rencontrent un bon succès auprès du public et mettent en avant les paysages et poissons du département. Elles permettent aussi de montrer que dans nos rivières le poisson est présent et de façon naturelle (cf. les vidéos fraie haut verdon).

Cependant, la prise de vues, le montage et la publication demandent du temps. Il faut banaliser des journées ou demijournées pour les prises de vues. Si l'on veut monter la vidéo, il faut encore compter 1 jour de plus. Néanmoins nous avons un bon retour, en termes de vues ou d'interactions sur notre page Facebook où elles sont publiées. Et sont de très bon support pour le site internet.

Les images sont réalisées à l'aide d'un appareil photo reflex et d'une osmo pocket. Deux outils très utiles qui seront peut-être à améliorer dans les années à venir pour produire d'autres contenus (achat de batteries supplémentaires, nouvel objectif, ...). 2020 marque également la perte de la gopro (casse du boitier et désuétude du modèle) et l'arrivé d'un drone et de l'osmo pocket.

D'ICI TV

2 reportages ont pu être réalisés en 2020. Une partie des annulations est dû aux différents confinements et l'autre aux disponibilités de d'ICI TV. Le manque de disponibilité de la chaîne entraine une annulation ou déplanification de nombreux reportages. La préparation des reportages est relativement longue. Elle oblige une planification commune entre tous les intervenants. Le prix des reportages à la vue de leur retour et du contenu est parfois décevant. La commission et le CA préfere mettre fin au partenariat à la fin des reportages prévus. Certains contenus n'ont pas été à la hauteur de nos attentes. Les tournages sont réalisés du lundi au jeudi. Nos principaux évènements ont lieu les samedis.



Partenariat ENEDIS-RTE

2020 est une année blanche dans le partenariat entre ENEDIS et RTE. Ils ne seront pas publiés dans le guide et la signature de la nouvelle convention tri-annuelle est prévu pour 2021.

A l'occasion de nos événements nous avons quand même mis à disposition les flyers de sécurité adressés à nos adhérents. Un point comptable a été réalisé pour mettre à jour les participations financières de nos partenaires.

Dotation AAPPMA 2020

Chaque année la Fédération distribue une dotation de 400€ sous forme de lots. Elle est destinée aux AAPPMA qui le souhaitent pour des évènements organisés en faveur des jeunes. En 2020, avec le confinement et les nombreuses annulations ainsi que la restriction budgétaire, aucune dotation n'a été faite.

Animations et Manifestations

Dans le département des Alpes de Haute-Provence notre réseau associatif est présent sur de nombreux territoires. Des interventions pêche et découverte du milieu aquatique sont proposées à différents publics.

Nos 2 grandes missions concernent le développement du Loisir Pêche et la Protection du Milieu Aquatique sont mises en avant à l'occasion d'évènements comme les fêtes de la pêche, les forums ou le congrès des maires...

Le congrès des maires sera annulé en 2020 et seulement quelques animations auront lieu. Les confinements à répétitions ayant grandement impactés l'activité du loisir pêche.

Type d'animations	Cadres d'animations	Nombre de demi- journées planifiées	Nombre de journées Planifiées	Nombre TOTAL de journées planifiées
Animations	Centres de loisirs	2	2	
Pêche et	Ateliers Pêche Nature	2	1	
Découverte	Animation seniors		0	
du Milieu	Ecoles		0	
Aquatique	Manosque Vacances		0	
	Fêtes de la Pêche		1	
	Forum des Associations		0	8
Evàn amanta	Concours jeunes de pêche au coup		0	
Evènements	Congrès des Maires		0	
	Tour de France		0	
	Championnat régional de pêche aux leurres		2	





Tour de France

En 2020, la FNPF a annulé son partenariat avec le Tour de France. Aucune participation du réseau associatif pêche au sein de cet évènement.

Hébergement Pêche

En 2020, aucun un nouvel hébergement a rejoint la démarche proposée par notre réseau associatif. L'ensemble de nos hébergements ont fait l'objet de publications régulières sur notre page Facebook. Ces derniers sont inscrits dans le guide du pêcheur et sur notre site internet. En début d'année un courrier de suivi accompagné de quelques guides est envoyé à chaque hébergement. Un renouvellement aurait du avoir lieu en 2020, il est finalement reprogrammé pour 2021.

Pêches spécialisées

La commission des pêches spécialisées est attentive aux événements organisés par les clubs de pêche dans le département des Alpes de Haute-Provence. Elle tient à jour les coordonnées des représentants des pêches spécialisées. Le cadre d'attribution pour les demandes d'aides n'a pas changé. 2 demandes de soutien ont été traités en 2020. La demande de Provence Carpe Manosque pour l'organisation de l'enduro carpe. La demande de l'AAPPMA la Truite Moustierenne pour l'organisation d'une manche du Championnat régional de pêche du carnassier.

Championnat régional de Pêche aux carnassiers

Le réseau associatif pêche

Une compétition de pêche aux carnassiers a eu lieu sur le grand lac de Sainte-Croix. Née d'une volonté de l'AAPPMA la Truite Moustierenne et du club de pêche Gentleman Fisher (83). Les membres actifs de l'association ont permis de rendre possible cet évènement. Notre réseau associatif a bénéficié de son expérience sur l'organisation précédentes de la compétition mouche de 2019 et du retour d'expérience autour des compétitions du président de l'AAPPMA de Moustiers Jérôme ANZALLO, lui-même compétiteur. Le réseau pêche s'est également appuyer sur l'expertise du club Gentleman Fisher dans la co-organisation de cet évènement.

AAPPMA La Truite Moustierenne FEDERATION DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE FEDERATION
FRANCAISE DES
PECHES SPORTIVES
COMMISSION
CARNASSIER

CLUB GENTLEMAN FISHER









Sainte-Croix du Verdon centre des opérations

Préparation

Avec un plan théorique nous avons détaillé l'ensemble des étapes essentielles au bon déroulement de cette compétition. Petit à petit un dossier d'organisation prenait forme. Il était nécessaire pour contacter l'ensemble des services institutionnels. Accompagné par des courriers nous avons réalisé de nombreuses demandes d'autorisation.

Compétiteurs, compétitrices et arbitres

L'ensemble des compétiteurs ainsi que l'arbitre sont licenciés auprès de la Fédération Française des Pêches Sportives Commission Carnassier. Ils représentent également des clubs de pêche. Pour une compétition carnassier, c'est le club organisateur qui doit fournir un arbitre.

Déroulement des opérations

Nous avions rendez-vous dés le samedi soir avant la compétition pour être sur place tôt le matin de la compétition. Un stand pour l'accueil des participants, la sécurité et la remise des trophées est mis en place sur la plage de Sainte-Croix à côté de la mise à l'eau.



Tous les participants et l'ensemble des personnes prenant part à l'organisation avaient rendez-vous sur la plage dès le dimanche matin à partir de 6H30. Ensuite a lieu un briefing sur le déroulement de la compétition vers 9h et le départ de la première manche a pu être donnée à 9h30.

Résultats et Conditions de pêche

Une météo capricieuse aura raison de la manche du samedi annulé au regard des risques pour les compétiteurs s'ils se trouvaient sur le lac avec des rafales allant jusqu'à 60km/h.

Poissons maillés

Manche dimanche

26 perches ,3 brochets

De nombreux poissons non maillés pour la compétition ne seront pas comptabilisés.

Remise des prix

Malgré cet incident climatique, cette première édition de cette manche championnat régional de pêche en embarcation a pu se conclure par la remise des prix aux trois premières équipe compétitrices et à l'équipe du plus grand poissons.







Quelques Chiffres

Fonctions	Nombre
Compétiteurs/organisateurs	2
Compétiteurs/AAPPMA	2
Fédération de Pêche 04	2
Arbitre	1
Compétiteurs licenciés et adhérents du Club	20
Grand Public	10

Fin de compétition

La compétition s'est terminée à 15H30. L'un après l'autre les concurrents ont commencé à sortir les embarcations de l'eau et à ranger le matériel. Au cours de cette opération les véhicules et les remorques sont restés de manière temporaire sur les rives du lac. L'évacuation s'est terminée après la présentation des résultats et la remise des prix. Ces opérations se sont déroulées rapidement. Aucun verre de l'amitié n'a pu être partagé en raison de la crise sanitaire.